LA CFDT DANS L'ÉDUCATION

Du 27 novembre
au 4 décembre 2014,

je vote Sgen-CFDT !

AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Pour un syndicalisme constructif:

Longtemps géré dans les départements (IA), **le 1er degré est maintenant dépendant des choix rectoraux** : **ventilation des emplois de PE** négociée au Rectorat, **plateformes** communes aux 3 départements (gestion individuelle des PE à Hérouville et frais de déplacement à Alençon), priorités académiques...

Intervenir au niveau du Rectorat et harmoniser les interventions syndicales dans les départements sont une nécessité. Comme il le fait dans la Manche et le Calvados, où il est largement représenté, le Sgen-Cfdt Basse Normandie entend aussi agir à la CAPD de l'Orne, de façon constructive.

Orne, Manche, et Calvados, gagner ensemble : la démarche du Sgen-Cfdt

Manque de PE et exéat :

Le concours académique conduit à affecter dans l'Orne des PE originaires du Calvados et de la Manche. En acceptant leur affectation, ils n'ont aucune lisibilité sur le nombre d'années nécessaires pour obtenir un changement de département.

Analyse et propositions du Sgen-cfdt :

⇒ L'Orne a besoin de PE et ne peut accorder toutes les demandes d'exéat. C'est donc en **agissant dans la durée et au niveau académique** que des améliorations peuvent être trouvées.

⇒ Pour permettre à des PE bloqués depuis plusieurs années de sortir durant les 3 prochaines rentrées, le Sgen-Cfdt propose que le recrutement de stagiaires soit un peu plus fort dans le 61 (et moindre dans le 14 et le 50).

⇒ Au-delà des jeunes recrutés, des PE plus anciens qui font une demande d'exéat pour «convenance personnelle» n'ont pratiquement pas de chance d'obtenir satisfaction. Cette problématique doit aussi être abordée.

Agir sans démagogie, obtenir des résultats : des valeurs du Sgen-Cfdt

Le courrier
est arrivé
ce matin
mon chéri :
j'ai obtenu mon
exéat pour le Calvados !

POUR UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE :

Au-delà des effectifs par classe, l'école a besoin d'une gestion qualitative et de réponses diversifiées aux problèmes qu'elle rencontre. Cela passe par :

⇒ Le retour aux **Rased** pour apporter une véritable aide aux élèves en difficultés,

⇒ Une pérennisation et une professionnalisation des AVS pour permettre **l'intégration des élèves handicapés**.

⇒ Une poursuite de la relance de **l'éducation prioritaire** (temps de concertation, confiance et autonomie accordée aux équipes, postes supplémentaires …).

FORMATION

Avec d'autres, le Sgen-CFDT a obtenu le rétablissement d'une formation initiale (ESPE).

L'année de stagiaire reste toutefois une année particulièrement lourde et elle doit encore être améliorée.

Il faut aussi accompagner cette formation initiale en remettant en place une vraie formation continue qui permette à chacun d'évoluer dans son travail.

RÉMUNÉRATION

L'augmentation de le valeur du point d'indice.

Comme tous les fonctionnaires (fonction publique hospitalière, fonction publique territoriale et fonction publique d'état), nous subissons une baisse de notre pouvoir d'achat due au gel du point d'indice. Avec la CFDT des trois fonctions publiques, le Sgen exige la fin de ce blocage.

Différences salariales entre les personnels du 1er et 2nd degré :

Les résorber est une revendication clairement portée par le Sgen-Cfdt.

Depuis 2 ans, nous avons obtenu quelques avancées, qui doivent être poursuivies.

Hors classe des PE : longtemps plafonné à 2% pour les PE, le nombre de promus passe à 4,5% . Il reste encore bien inférieur au second degré (7%)

L'ISAE : nous l'avons enfin obtenue pour le 1er degré. Mais d'un montant de 400 €, elle est bien inférieure à celle du 2nd degré (autour de 1200 €).